

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 25 février 2019

## Grand débat Remise des cahiers citoyens

En Isère, les maires de 319 communes ont mis à disposition des habitants des cahiers citoyens, dont le nombre s'élève désormais à 375, permettant de faire remonter les préoccupations de ces derniers au gouvernement dans le cadre du Grand Débat National, lancé le 15 janvier 2019 par le président de la République.

Les maires des communes concernées ont été invités à clôturer ces cahiers le 20 février au plus tard et à les transmettre à la préfecture de l'Isère dès le 21 février. C'est la préfecture qui centralisera l'envoi de ces cahiers citoyens à la **Bibliothèque nationale de France (BNF) le 25 février 2019**.

La BNF se chargera de référencer, d'indexer, de numériser leurs contenus et de retranscrire ceux qui sont dactylographiés. Une fois numérisés, les documents manuscrits feront pour leur part l'objet d'une retranscription par un prestataire en cours de sélection. **Ces données** seront transmises pour analyse au consortium piloté par **Roland Berger**, associé à **Cognito** et **BlueNove**, prestataires spécialisés dans la « civic tech », l'intelligence collective et le traitement de données de masse.

Chacun peut continuer à **participer au grand débat jusqu'au 15 mars** prochain selon trois possibilités :

- Assister et s'exprimer lors d'une réunion d'initiative locale diffusée sur le site internet du grand débat [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr) onglet « Réunions locales »
- Contribuer directement en ligne sur la plateforme <https://granddebat.fr> onglet « Contribution » ou « Questions »
- Transmettre sa contribution par voie postale à l'adresse :

Grand Débat National  
BP 70164  
75326 PARIS Cedex 07

A terme, l'ensemble des contributions au débat envoyées par voie postale, par courriel, via les formulaires de restitution en ligne, tout comme les contributions libres (cahiers citoyens, courriers, autres) seront disponibles en « open data », dans le respect de la gestion des données personnelles.

Ainsi, tous ceux souhaitant s'en saisir pour réaliser leurs propres analyses, et notamment au sein du monde académique, pourront le faire.

D'ores et déjà, les contributions libres ainsi que les comptes-rendus de réunions locales sont régulièrement mis en ligne sous licence libre et téléchargeables en formats ouverts. Ces données sont également accessibles via une interface de programmation - API, rendant possible un traitement automatisé.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38